



# Flash Info

AVRIL 2010

N° 10



## Edito

René MASSETTE, Président du SYDEVOM

Lors du dernier comité syndical le 25 mars écoulé, a été mis en évidence, l'intérêt et la nécessité pour le SYDEVOM de définir et mettre en place, parallèlement au plan de communication annuel, un programme de prévention des déchets.

En effet, communiquer sur les consignes de tri, les avantages du recyclage..., est essentiel tant pour augmenter les quantités triées que pour améliorer la qualité du tri. Les refus de tri ont, vous le savez, un véritable poids sur le coût de traitement des déchets. De plus, conformément au Grenelle de l'environnement, la T.G.A.P va encore augmenter : trier plus ne suffira pas, il va falloir agir en amont.

Réduire ses déchets c'est l'affaire de tous : citoyens, associations, élus, collectivités. Nous devons devenir acteurs et montrer l'exemple. A cet effet, un groupe de travail a été créé, l'élu référent de la commission prévention est Marcel BAGARD. Elle sera composée de : M. BAGARD, Mme BARZIC, M. LEDEY et M. ARNAUD.

Le Comité Syndical a par ailleurs adopté les nouveaux statuts du SYDEVOM, Cette révision assure, pour les collectivités adhérentes actuelles ou à venir, une meilleure lisibilité des compétences et du périmètre d'intervention du SYDEVOM.

Bonne lecture.

## Et le compostage

### Le compostage : une alternative à la hausse de la TGAP



Lors du précédent Flash info, nous vous avons annoncé les objectifs départementaux qui sont d'équiper 75 % des foyers « équipables » en composteurs (pour mémoire cela concerne 68% des foyers des Alpes de Haute Provence). Pour faire plus court, cela revient à un taux d'équipement équivalent à 50 %. A savoir qu'à ce jour, le taux d'équipement du SYDEVOM est d'à peine 15 %, et que seulement 250 composteurs ont été commandés au SYDEVOM depuis le début d'année.

Vous l'aurez compris il faut mettre les « bouchées doubles », notamment pour parvenir à notre objectif de 2000 composteurs distribués d'ici la fin d'année. Bientôt le SYDEVOM vous proposera une campagne d'affichage sur le compostage pour inciter les usagers à composter.

Nous comptons bien évidemment sur vous pour diffuser l'information le plus largement possible. N'oubliez pas que le SYDEVOM peut vous aider également dans la rédaction d'articles pour vos bulletins municipaux et intercommunaux.

Nous ne répéterons jamais assez que le compostage est une alternative à la hausse de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) donc à une meilleure maîtrise des coûts. Chaque tonne compostée, c'est forcément moins de coût de collecte, transport et traitement d'OM et bien sûr moins de TGAP (qui ne cesse d'augmenter)

J'invite donc ceux qui hésitent encore à recommander des composteurs ou ceux qui ne l'ont pas encore fait dans leur collectivité à délibérer pour participer à nouveau à notre opération.

Le SYDEVOM est à vos côtés dans cette opération, pour cela n'hésitez pas à contacter Christel LEROY au 04 92 36 04 64 ou par messagerie électronique : [svdevom-com@wanadoo.fr](mailto:svdevom-com@wanadoo.fr)

### Le SYDEVOM rédige vos articles

Le service communication du SYDEVOM a, entre autres, pour mission de rédiger à la demande des collectivités, des articles pour les

journaux municipaux, gazettes, sites internet ... Différents thèmes peuvent être abordés : le tri sélectif, la TGAP, réduction des déchets à la source,

le compostage domestique ... Nous sommes à votre disposition pour toute demande d'articles !

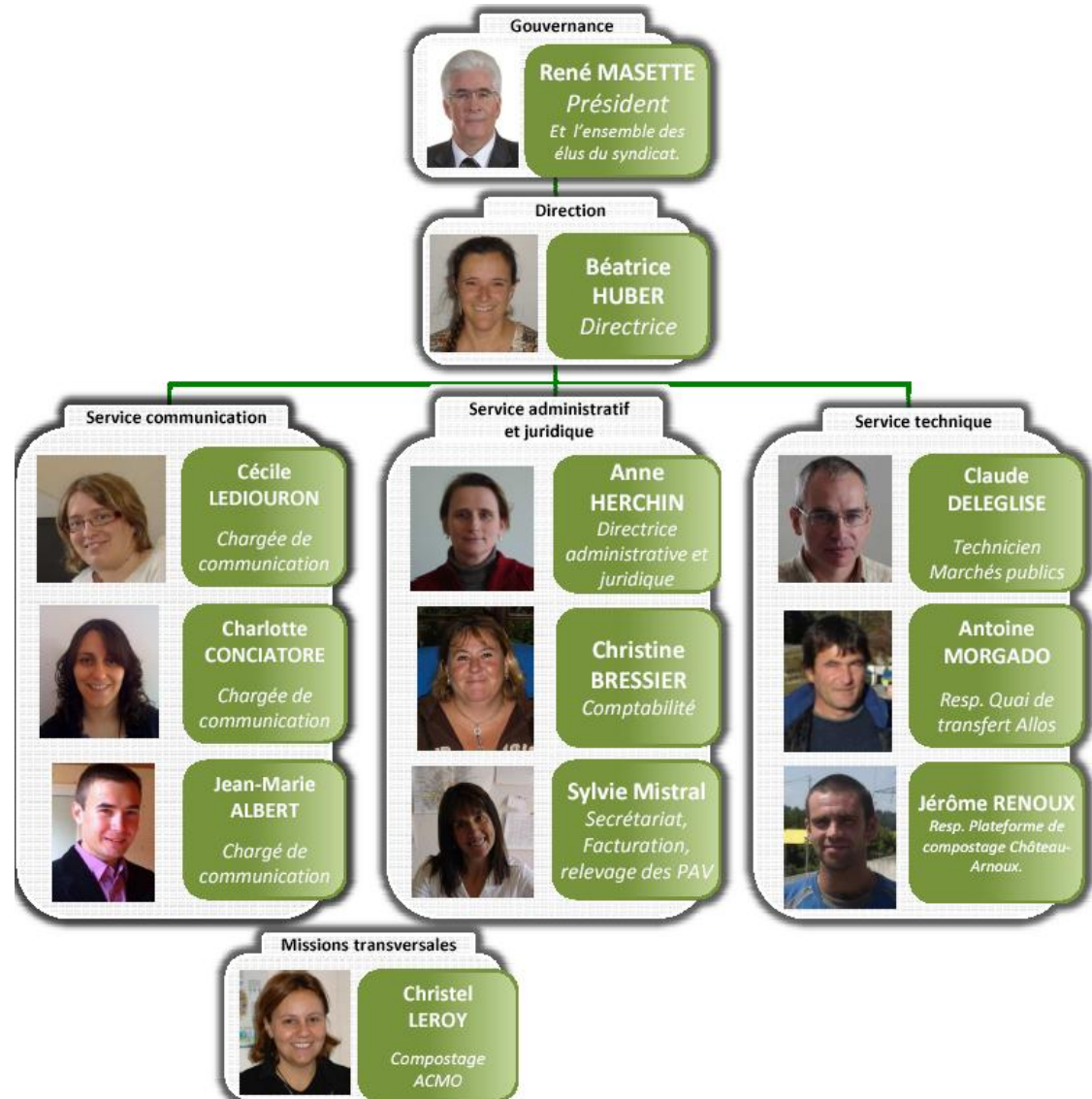


# Du nouveau au SYDEVOM

## Anne, notre nouvelle responsable administrative.

En remplacement de Mme Michèle PAYAN partie à la retraite couler des jours heureux, le SYDEVOM a recruté une nouvelle directrice administrative. Mme Anne HERCHIN a pris son poste le 1<sup>er</sup> MARS 2010. Toute l'équipe lui souhaite la bienvenue !

## Nouvel Organigramme



## Contacts et Lignes Directes

- | Direction : 04 92 36 14 25
- | Service administratif : 04 92 36 14 26
- | Standard : 04 92 36 08 52
- | Comptabilité : 04 92 36 04 63
- | Compostage : 04 92 36 04 64
- | Communication : 04 92 36 14 27
- | Technique : 04 92 36 14 24
- | Fax : 04 92 36 07 03

## Bilan semaine de la ligue contre le Cancer.

Durant une semaine, du 8 au 14 Mars, le SYDEVOM a soutenu et accompagné la Ligue Contre le Cancer sur les marchés alentours comme Forcalquier, Oraison, Digne les Bains ou encore Sisteron.

En effet, un partenariat a été conclu entre le SYDEVOM et la Ligue : en 2010 pour une tonne de verre collectée 2 € iront à la ligue. Cette collaboration devrait rapporter au final plus de 7 000 € à la fin de l'année et inciter la population au tri du verre.

A travers ce partenariat et cette cause, le SYDEVOM espère toucher les personnes qui habituellement ne font pas le tri du verre et, ainsi, faire évoluer les comportements.

L'objectif de la ligue quant à elle est de sensibiliser les passants aux problèmes des cancers. Dans ce cadre, elle encourage au ramassage des cartouches d'encre et des vieux téléphones portables dont les bénéfices du recyclage vont directement aux malades du département.

Le bilan de la semaine est plutôt positif avec de nombreuses personnes sensibilisées, plusieurs articles parus dans la presse et de nombreuses enveloppes pré-timbrées distribuées pour récupérer cartouches d'encre et téléphones. Reste à voir maintenant les prochains taux de tri du verre ...



## Le SYDEVOM à votre rencontre

- ✓ **Samedi 1<sup>er</sup> Mai**, stand compostage, à Moustiers-st-Marie durant le vide grenier d'ATOM.
- ✓ **Samedi 12 Juin**, stand pendant le festival « Jazz Sous les Arbres » au Brusquet.
- ✓ **Dimanche 8 Août**, stand foire artisanale de Champserrier.
- ✓ **Jeudi 13 Mai**, stand à la foire paysanne de la Brillanne.
- ✓ **Dimanche 20 Juin**, stand course VTT des Terres Noires au stade Jean-Rolland de Digne les Bains.
- ✓ **Mercredi 18 Août**, stand à la foire aux Agnelles de Thoard.
- ✓ **Samedi 5 Juin**, stand foire Passion Nature et Tradition à Villars-Colmars.
- ✓ **Dimanche 1<sup>er</sup> Août**, stand à la fête du Castellet.
- ✓ **19, 20, 21, 22 et 23 Août**, stand foire de la lavande à Digne les Bains.
- ✓ **Dimanche 6 Juin**, stand journée de l'environnement à Pierrevert.



## Bilan portes ouvertes du centre de tri de Manosque

Le mardi 16 Mars 2010 a eu lieu la journée "Portes Ouvertes" du centre de tri de Manosque.

Une visite a eu lieu toutes les 30 minutes. Elle se déroulait en deux temps. Cécile LEDIOURON accueillait les visiteurs et faisait un rappel sur les consignes de tri et le devenir des déchets. Puis Patricia CHOMAT, responsable du centre de tri,

leur faisait une visite commentée des installations. Une quarantaine de personnes sont venues visiter le site. Il y a eu des visiteurs de tout horizon : élus de la CC2A et de la CCVR, particuliers, professionnels, représentant de différentes associations en relation avec la protection de l'environnement. Cette journée "portes ouvertes" a été organisé afin de montrer

ce que deviennent réellement nos déchets issus du tri sélectif. Ainsi les visiteurs ont découvert que leurs emballages passent sur une chaîne de tri où des employés séparent à la main les différentes matières. Ensuite les déchets triés par matière sont compactés et mis sous forme de balles avant d'être envoyés aux recycleurs.

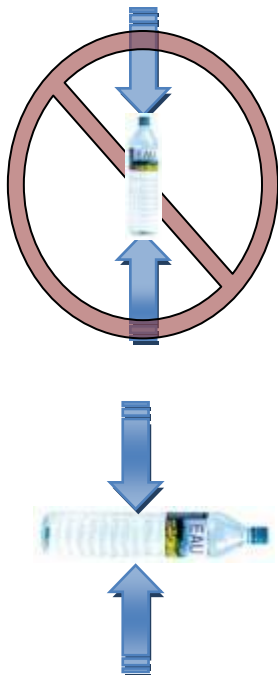
## Optimiser son tri sélectif.

Voici quelques astuces permettant d'une part de minimiser le volume occupé par les déchets d'emballage que l'on trie, et également de faciliter le travail des agents des centres de tri.

Ecraser les déchets constitue en effet un gain important de volume qui va permettre de réduire la fréquence d'apport des déchets vers les colonnes de tri, mais aussi d'optimiser la collecte. Plus le volume est faible, moins les bacs se remplissent vite, et les risques de saturation des bacs sont donc minimisés.

### Bouteilles plastiques :

Afin de faciliter le geste des personnes en centre de tri, il est préférable d'écraser les bouteilles horizontalement :



### Cartonnette :

Comme pour les bouteilles plastiques, les emballages carton s'écrasent à plat.

**ATTENTION :** ne pas mettre les emballages en cartonnette les uns dans les autres car les agents de tri n'ont pas le temps de les trier.

### Métal :

Les cannettes en aluminium (33 et 50 cl) s'écrasent également de manière horizontale pour les mêmes raisons, idem pour les boîtes de conserves (dans la mesure du réalisable).

## Doit-on laver ses emballages?



La réponse est non.

### Explications :

Les emballages sont systématiquement lavés durant leur processus de recyclage, cela évite donc au citoyen une consommation d'eau inutile. Cependant, les emballages doivent systématiquement être **bien vidés**. Par sécurité pour les agents de tri, tout emballage plein ou à demi rempli ne sera pas trié et donc non recyclé. Il partira dans les refus et finira en enfouissement.

## Les logos nous aident-ils à trier?



Eco-taxe



Emballage valorisable



Pourcentage de matière recyclée dans l'emballage

La plupart de nos emballages contiennent des logos souvent mal interprétés.

Le fameux "point vert" (à gauche) est présent sur la majorité des emballages. Celui-ci signifie que le fabricant de l'emballage a cotisé pour son élimination. Notons que le montant de la cotisation est plus élevé pour un emballage non recyclable. Tous les emballages fabriqués au sein de l'Union Européenne possèdent ce logo.

Le moebius du recyclage (au centre), signifie qu'un emballage est valorisable (que ce soit par le recyclage matière, mais aussi par valorisation énergétique ou fermentescible). S'il contient un pourcentage à l'intérieur (à droite), cela indique le pourcentage de matière recyclée dans l'emballage.

Il ne faut donc pas prendre en considération ces fameux logos lors du tri sélectif des emballages mais plutôt se référer aux consignes de tri.

## Les faux amis du plastique "bio"

Différents types de sacs plastiques "bio" sont de plus en plus souvent proposés aux consommateurs. Attention, tous ne sont pas forcément biodégradables ! On distingue en effet deux catégories : les faux bioplastiques et les vrais bioplastiques.

- **Les faux bioplastiques** qui constituent les sacs biodégradables sont fabriqués à base de pétrole et additifs chimiques permettant aux sachets de se fragmenter en petits morceaux. Tout aussi polluant que le plastique ordinaire, il se disperse dans la nature et ne sont pas recyclables. Ils ne doivent pas finir au composteur.
- **Les vrais bioplastiques** : Ils sont de plusieurs sortes : certains sont 100% issus d'amidon de maïs, d'autres sont des mélanges végétaux + pétrole, et d'autres encore sont fabriqués par des bactéries auxquelles on donne du sucre issu de végétaux. Ces sacs sont compostables et portent alors la mention "ok compost".

**Le mieux c'est encore de prendre un sac cabas pour les courses de proximité et d'éviter au maximum l'usage de sacs jetables ...**



# La filière du trimestre : Le plastique



2 types de plastique triés :

**Le PET clair et foncé**

(Bouteilles transparentes claires et foncées type "eau minérale")

**Le PEHD**

(Emballages opaques type "flacon de lessive")

Tri en centre de tri et conditionnement sous forme de balles

Acheminement aux filières de recyclage



Régénération PET

Régénération PEHD

- 1/Contrôle qualité
- 2/ Sur-tri
- 3/ Pré-lavage- Broyage
- 4/ Lavage
- 5/ Flottation (séparation du bouchon)
- 6/ Séchage
- 7/ Obtention de **paillettes propres de PET**



- 1/ Contrôle qualité
- 2/ Broyage
- 3/ Lavage
- 4/ Séchage
- 5/ Obtention de



**Paillettes propres de PEHD et de granulés**



**Fibres**

Extrusion, filage



**Feuilles**

Extrusion-thermoformage



**Bouteilles**

Injection-soufflage



**Tubes et mandrins**

Extrusion



**Flacons**

Extrusion



**Bacs, palettes, coffrages**  
Injection